



COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION
DES ARDENNES
Chemin de la Pierre
08300 BERGNICOURT
06.74.65.97.90.
cdeardennes@gmail.com

Bergnicourt, le 10/12/2019

Rapport Moral 2018/2019

Formations :

Pour sa deuxième année d'existence, le CDE08 a été particulièrement actif notamment sur les formations.

En effet pour pallier au manque d'officiel de compétition CSO, nous avons organisé une journée de formation de niveau débutant/Club pour les juges, chef de paddock à Bazeilles et chef de piste au lycée agricole de Rethel.

Les formations ont été dispensé par des professionnels :

-Didier Gondé, **Juge CSO International Level 3**

-Sébastien Diss, **Commissaire au paddock multi discipline National Elite et Steward CSO International Level 1.**

-Jean Marc Siri, **Chef de piste CSO National Elite**

Pour la suite le CRE Grd Est va prendre le relais, la formation juge et chef de paddock est prévue pour le 12 janvier à Reims, rdv sur le site CRE Grd Est pour vous inscrire.

Nous avons aussi organisé une formation de tir à l'arc au relais equestre des Recolets avec Mr Laurent Bulot, il a donné aux moniteurs les outils pédagogiques pour initier leurs cavaliers.

Vente et achat de matériels :

Le cde possédait du matériel soit obsolète soit encombrant et éparpillé dans différents clubs, nous avons décidé de le vendre aux enchères entre les clubs ardennais.

Nous avons acheté pour les différentes manifestations organisées par le cde (formations, reunion etc....), des cafetière et matériel de connexion pour les rétroprojecteurs.

Concours ardennais :

Pour la saison 2019 une reunion de calendrier a été faite regroupant les principaux organisateurs, cette année le CRE Grd Est nous a mis à disposition un site qui s'appelle LICORNE, pour nous entendre en ayant les dates des départements voisins.

Malheureusement tout le monde n'a pas joué le jeu...

De plus certains organisateurs Marnais proche des Ardennes ont changé leurs dates après la période du 15 novembre en passant par le CRE.

Je n'ai pas manqué de le faire remarquer et la réponse a été que la nouvelle politique de la FFE était d'accepter tous les concours.

C'est une des raisons pour laquelle que les circuits n'ont pas été attribué.

Nous avons eu une deuxième difficulté, notre manque d'officiels de compétition qualifiée.

La politique du CRE Grand Est est qu'un officiel de compétition doit se servir de son grade régulièrement et à l'extérieur de son club. Un examen en plus des qualification FFE est mis en place.

Pour les moniteurs sortant déjà le dimanche avec leurs cavaliers ce n'est pas possible de conjuguer les deux, et pour les bénévoles extérieurs à notre filière, c'est un métier à part entière.

Ron Hamon (responsable de la commission CSO Grand Est) m'a suggéré de mettre en place une liste d'Officiels Ardennais avec un cahier des charges sans examen qui autorisera à officier sur les circuits départementaux Ardennais en attendant d'avoir plus de personnes motivées a en faire leurs 2 eme métier.

Nous ne manquerons pas de faire le bilan de cette deuxième partie de saison de concours fin juin et nous aviserons avec les organisateurs pour la suite.

Championnats départementaux

Cette saison nous voulions faire des circuit départementaux a la place d'un championnat unique grâce au système que propose la FFE pour les circuits (computer list).

Ainsi jusqu'à cinq club Ardennais peuvent avoir un label et un coef 2 contre 1 avec l'ancien règlement.

Les champions départementaux seront sacrés en fonction des points accumulés, cependant certaines disciplines n'auront peut etre pas assez de manche, nous ferons de notre mieux pour ne pas léser les cavaliers des disciplines moins attractives et leurs permettre d'avoir leurs points pour les championnats de France.

Nous encourageons les organisateurs de concours a en faire de meme.

Un bilan sera fait à la fin de la saison pour faire au mieux la saison suivante si la FFE ne change pas de directive.

Concours Amateurs :

Les concours amateurs ont été subventionnés cette année encore en cadeaux, en effet contrairement à un concours club/pony un concours Amateur/Pro dans les Ardennes n'est pas aussi rentable faute de participants, et donc le CDE soutient les organisateurs qui ont le courage de continuer ou de se lancer dans cette organisation.

Trois CSO devraient avoir lieu cette année, Donchery, St Etienne à Arnes et Reithel ; nous espérons vous y voir nombreux.

Page Facebook :

Notre page face book fonctionne bien, 640 abonnés, nous sommes plusieurs membres du CDE à pouvoir publier dessus mais je publie la majorité des infos, nous publions les infos du CDE, des résultats Ardennais et cela sert aussi de relais d'informations.

Nous pouvons partager vos publications pour vos concours et circuits départementaux mais je n'ai pas les yeux partout le plus simple étant de me les envoyer comme certains le font déjà et je les en remercie.

Par contre en aucun cas elle ne doit servir de défouloir ou de règlement de compte dans les commentaires, je pense que chacun est assez grand pour se dire les choses en face et régler ses problèmes en privé.

En cas de problème la personne est directement bannie de la page.

Place pour le salon du cheval :

La FFE m'a proposé des places gratuites pour le salon du cheval, ainsi sous forme de jeux concours 10 places ont été distribuées à des licenciés Ardennais.

Chaussettes Ardennes :

Cette année le CDE a voté pour des chaussettes personnalisées à la remise des prix des Champions Ardennais

Il y avait un minimum de commande et donc elles ont été mises en vente, et seront aussi disponibles à l'AG du CDE et celle du CDTE au prix de 6€90.

Projet 2020 :

2020, sera notre dernière année d'exercice, le mandat aura durée trois ans (4 ans en temp habituel) pour ne pas tomber en meme temps que les élections de la FFE

Nous aurons retenu que si nous voulons bouger les choses, il faut avoir un minimum de temps et de bonne volonté de chaque côté.

Formation 2020 :

-Il n'y aura pas de formation pour les officiels de compétition CSO étant donné que le CRE les organisera tous les 2 ans à Reims.

-Nous pourrons organiser une ou plusieurs formations sur d'autre discipline suivant la demande des organisateurs de competitions.

-Une formation moniteurs/animateurs/élèves BPJEPS, suivant la demande

-Un forum de la santé et du bien etre des équidés est à l'étude avec les membres de CDTE.

Quelques chiffres :

Licences :

Licences 2019 : 1922 contre 1929 en 2018

Licences poney 2019 :1204, licence poney 2018 :1204

Licence cheval 2019 :718 contre 725 en 2019

Des chiffres qui sont relativement stable puisque nous avons perdu 7 licences sur le fléchage poney/cheval

Je rappelle que le CDE existe, vie et peut organiser des formations, c'est grâce au 1€ que nous re touchons par licence de fléchage poney et cheval par le CRE Grd Est.

Structure Adhérente :

Au niveau des clubs adhérents nous sommes en hausse passant de 41 à 43 structures.

Compétition :

Au niveau des concours en 2019, 817 épreuves ont été enregistrées contre 834 en 2018 ce qui n'empêche pas le nombre d'engagements d'etre en augmentation de 4.15%. (Engagements passés par les clubs ardennais, 298 engagements de plus qu'en 2018)

Augmentation aussi pour les engagements reçus par nos organisateurs de concours, de 14.45% !!

(852 engagements de plus, totalisant 6748 engagements)

Une jolie augmentation reflétant les efforts des organisateurs de concours et des clubs ardennais à faire des engagements de proximité sans oublier l'importance de s'accorder avec les départements voisins pour le calendrier des dates de concours.

Rapport financier 2018/2019

Nous avons fait pas mal de dépense pour la formation cette année pour pallier au manque d'officiels de compétition, ainsi qu'en matière de matériel et de consommable pour organiser celles-ci (papier pour les dossiers, cartouches d'encre, petit matériel high-tech, boissons, collations...) Ce qui explique un budget de 1188€ de formation et de 709 € pour les consommables.

Le budget cadeaux pour nos champions a été aussi conséquent 2018 et a été revu à la baisse pour cette AG 2019, de plus nous avons moins de champions cette année.

La subvention du CRE Grand Est n'est que de 932€ car le CRE a dû payer les plaques flot et médailles des championnats départementaux 2018. (En attendant le déblocage des comptes bancaires, suite au changement de bureau du CDE08)

Nous avons repris l'habitude de soutenir les organisateurs de CSO amateur/pro comme il y a quelques années, à hauteur de 200€ par concours en cadeaux pour donner un coup de pouce.

Pour le budget prévisionnel, il est déjà bien avancé car niveau dépense les cadeaux des champions Ardennais sont déjà achetés, les plaques, flots et médailles seront achetés pour l'AG 2020 donc sur le prochain exercice et avec un compte bien précis, cela permettra de ne pas voir de perte.

Nous allons organiser 1 ou 2 formations, et nous savons déjà qu'il y aura trois cso Amateur/Pro dans les Ardennes.

Au niveau des recettes la subvention de la FFE a déjà été versée, et au vu le nombre d'engagés qui a déjà participé aux circuits départementaux, la moyenne ferait une rentrée d'environ 700€ qui je vous le rappelle servira à financer la formation des officiels de compétition et aux cadeaux des champions Ardennais.

La FFE par l'intermédiaire du CRE GRD EST nous a prévenu que depuis cette année les petites cotisations ne votent plus les comptes de l'AG, ce qui a surpris plusieurs adhérents, cette motion a été voté sur une AG de la FFE pendant le mandat précédant au nôtre, nous n'y avons donc aucun pouvoir.

Nous sommes toujours ouverts aux propositions de toutes sortes.

Merci de m'envoyer vos questions par mail à cdeardennes@gmail.com si vous voulez que nous en parlions à l'AG vendredi 20 décembre 2019

Cordialement

Anne lise LEFEVRE, Présidente du CDE08.